



Bonjour «civil» «prénom» «nom»

Quelques informations nous ont semblé importantes à vous transmettre.  
Un certain nombre d'entre elles sont disponibles sur notre site :

<http://appge-comiac.e-monsite.com/>

N'hésitez pas à le consulter, cela renforcera son positionnement sur les moteurs de recherche...

*Dans le texte, comme sur le site, les liens sont mis en rouge, il suffit de cliquer dessus*

Lors de l'Assemblée Générale du 3 août 2017, dont vous trouverez le compte-rendu [sur le site de l'APPGE](#), nous avons appris que le promoteur Valémo payait une personne pour ramasser, tous les 2 jours, les oiseaux aux pieds des aérogénérateurs du parc de La Luzette. La production électrique de ces 7 aérogénérateurs n'est toujours pas publiée ! **Il faut croire que ces aérogénérateurs ne sont pas capables d'atteindre les objectifs de la publicité !**

*« La situation est absurde, elle est surtout scandaleuse, car une technologie qu'on nous dit "verte" et "inoffensive", contraint les citoyens à abandonner leur bien, leur tranquillité et leur qualité de vie ! » ; lire [le témoignage de Rose-line](#) (Belgique) du 4 août 2017*

**La CRE** (Commission de Régulation de l'Energie) : dans sa délibération du 13 juillet 2017 [publiée le 28 juillet](#), préconise une hausse de 17 % de la taxe CSPE du fait de l'aide aux énergies renouvelable (éolien et photovoltaïque). Que fera le parlement ?

**RTE** (Réseau de Transport de l'Electricité) : avec sa publication du bilan de juin 2017 nous avons faits les calculs pour comparer le premier semestre 2017 au premier semestre 2016.

Nous avons obtenu :

- pour l'éolien
  - puissance produite : diminution de 6,2 % (de 12 334 GWh à 11 572 GWh)
  - puissance installée : augmentation de 15 % (de 10 470 MW à 12 047 MW)
- pour le thermique fossile (charbon et Gaz)
  - puissance produite : augmentation de 48 % (de 18 500 GWh à 27 405 GWh)
  - puissance installée : diminution de 2,4 % (de 22 396 MW à 21 856 MW)
- La production totale a baissé de 2,5 % et la production nucléaire de 4% !
- Si l'on regarde bien l'aperçu de RTE pour juin, on s'aperçoit que la valeur minimale de couverture de la consommation par l'éolien est de 0,1% avec une couverture moyenne de 4,5 % pour une capacité représentant 9,3% de la capacité totale installée en France.
- Le solde exportateur de juin est de 8,7% de la production totale!

***L'éolien n'est donc pas utilisé pour la consommation française!***

**Engie** fait la promotion des centrales thermiques à gaz pour pallier les intermittences des parcs éoliens et solaires ; lire l'article du [17 août de Zonebourse](#) ! L'intermittence des renouvelables profite aussi aux producteurs de gaz

**Bouriège** : la lutte continue voir l'article du [12 août 2017](#) dans la Dépêche, mais le collectif réagit aux [propos du maire](#)...

**Assemblée Nationale** :

- Dans la [séance du 26 juillet](#), le ministre Nicolas Hulot en réponse à une question de Bérangère Poletti a conclu sa réponse par : *« Je souhaite privilégier le réalisme, le pragmatisme, l'irréversibilité et la visibilité. Dans le cadre de la programmation pluriannuelle de l'énergie, nous allons donc remettre tous les scénarios sur la table et voir ce qui est réaliste. Mais on ne peut pas être contre tout : contre le nucléaire, contre les éoliennes, contre les centrales à charbon »*

- Un amendement a été déposé le **8 août 2017** visant à exiger une distance minimale de 1000 m entre habitations et éoliennes

**Allemagne** : La transition énergétique est un échec. **Qui osera le dire ?** 5 Millions de tonnes de gaz à effet de serre en plus, lire dans le journal **der Spiegel du 4 août 2017**

Un collectif « *victimes des éoliennes* » se met en place dont l'adresse est : **victimes.eolien@gmail.com**. *N'hésitez pas à faire connaître cette adresse cela permettra de **publier ces témoignages** et de les faire parvenir au ministre*



Pour la **première fois, FNE** (France Nature Environnement) attaque en justice un parc éolien en service ; Les victimes sont essentiellement des **faucons crécerelletes**, tués par collision avec les pales ! Lire l'article du **Monde du 27 juillet**

### Signez et faites signer

- la pétition sur les **nuisances sonores** au Morbihan
- **la pétition contre les éoliennes à Parlan, Roumegoux, Saint-Saury**
- la pétition contre l'implantation d'éoliennes industrielles sur les **Planèzes de Trizac (Cantal)**
- la pétition contre les éoliennes industrielles **en Xaintrie (Corrèze)**
- la pétition contre les éoliennes sur les communes de **Drugeac - Salins (Cantal)**
- notre pétition pour empêcher les parcs éoliens sur les 2 côtés des **Gorges de la Cère**

N'hésitez pas à transmettre ce courriel à vos amis ainsi que le bulletin d'adhésion 2017 **en format pdf sur le site**. Car notre association a besoin d'adhérents dans le combat qui s'annonce à Comiac

### Vous pouvez télécharger

- un PowerPoint d'aide pour expliquer le danger des parcs industriels éoliens. Il a été fait par André Posokhow, administrateur de la FED, et ne contient ni logo, ni images. Il a pour titre « **l'éolien industriel** »
- un PowerPoint fait par l'association **Stop-Eole-Parlan** qui comporte 12 pages dénonçant et expliquant les dangers des **parcs industriels éoliens**.

Bien cordialement pour le bureau  
Gilles Forhan, secrétaire APPGE, membre **du CA de la FED**  
**appge-comiac@laposte.net** **06.43.80.15.87**  
**site http://appge-comiac.e-monsite.com/**

### Membres du bureau

Brigitte Briard, présidente  
Jan Svatos, trésorier  
Benoît Briard, trésorier adjoint  
Gilles Forhan, secrétaire  
Bernadette Forhan, relecture